



MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD



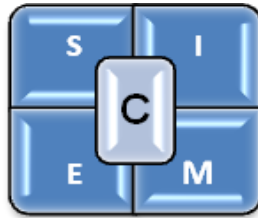
RAPPORT DE LA CARTOGRAPHIE DES INTERVENTIONS DES PTF ET OSC SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ODD AU BENIN

RAPPORT PROVISOIRE

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Mai 2018

Le présent mapping a été réalisé pour le compte du Ministère du Plan et du Développement (MPD) dans le cadre de la préparation du Bénin au Forum Politique de Haut Niveau, édition 2018.



CIMES-BENIN SARL

01 BP 1959 Cotonou – BENIN

Téléphone : (229) 21.14.47.82 /95.69.47.89

cimesingenierie@gmail.com

A NE PAS DIFFUSER

SOMMAIRE

LISTES DES GRAPHIQUES.....	6
LISTE DES TABLEAUX	7
INTRODUCTION	8
I. CADRE GENERAL DE L'ETUDE	11
II. PROCESSUS DE PRIORISATION DES ODD ET PRINCIPAUX RESULTATS	17
III. PTF ET ODD AU BENIN.....	24
IV. OSC ET ODD AU BÉNIN.....	39
V. RECOMMANDATIONS.....	46
CONCLUSION.....	47
ANNEXES.....	48

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACMERP-GIZ	Appui Conseil Macro-Economique pour la Réduction de la Pauvreté de la GIZ
AFD	Agence Française de Développement
ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BID	Banque Islamique de Développement
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
BPPS	Bureau d'Appui aux Politiques et Programmes du PNUD
CRS	Catholic Relief Service
CTB	Agence belge de développement
DGCS-ODD	Direction Générale de la Coordination et du Suivi des Objectifs de Développement Durable
DGFD	Direction Générale du Financement pour le Développement
FAO	Food and Agriculture Organisation
FED	Fonds Européen de Développement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
GEF	Global Environment Facility (Fonds pour l'environnement mondial)
GIZ	Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement
HCR	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
IDA	Association Internationale de Développement
JICA	Agence de coopération internationale du Japon
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Établissement de crédit pour la reconstruction ; banque allemande)
MCDI	Medical Care Development International
MdSC	Maison de la Société Civile
MICPME	Ministère de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises (2016)
MPD	Ministère du Plan et du Développement
OCJ	Organe Consultatif de la Jénèsse
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale

ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OSC	Organisations de la Société Civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Plan International Bénin
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RIA	Analyse Rapide Intégrée
SMAPC	Stratégie de Mobilisation de l'Aide Pour le Commerce
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UGR	Unité de Gestion de la Réforme
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Part des PTF intervenant dans chaque ODD.....	26
Graphique 2 : ODD et PTFs au Bénin	30
Graphique 3 : Interventions des PTF par cible ODD.....	32
Graphique 4 : Couverture géographique des interventions des PTFs.....	35
Graphique N°5 : Aperçu global des OSC au plan national.....	40
Graphique N°6 : Répartition des OSC selon les ODD sur le plan national	41

A NE PAS DIFFUSER

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Cibles prioritaires par ODD	18
Tableau N°2 : liste des principaux PTFs par catégorie.....	24
Tableau N°3 : Liste des PTF dont les informations ont été traitées dans ce rapport	25
Tableau N° 4 : Nombre de PTF multilatéraux (hors agences du Système des Nations unies) par ODD.....	27
Tableau N°5 : Nombre de PTF multilatéraux (agences du système des Nations unies) par ODD ...	28
Tableau N°6 : Nombre de PTF bilatéraux par ODD	29
Tableau N°7 : Liste des 21 cibles non prises en compte par les PTF	33
Tableau N°9 : Répartition des ODD par ONG internationale	43

À NE PAS DIFFUSER

INTRODUCTION

Le Bénin s'est engagé à l'instar d'autres pays de l'Afrique et du monde dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et s'inscrit par conséquent dans un processus de redevabilité à divers niveaux. Ce processus comprend, entre autres, les revues sectorielle, nationale et internationale. Ainsi, dans le cadre de la recherche d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030, la Commission Economique et Sociale des Nations Unies, a établi un processus de revue internationale par lequel les États sont invités sur une base volontaire, à rendre compte annuellement de leurs progrès. Déclinée au niveau de chaque État, la mise en œuvre des ODD fait appel à un engagement actif des gouvernements et de l'ensemble de toutes les parties prenantes (entreprises, collectivités, associations, instituts de chercheurs et Partenaires Techniques et Financiers (PTF)...).

Après une approche participative et inclusive de priorisation des objectifs de développement durable au Bénin, leur atteinte dans le cadre d'un partenariat mondial revitalisé qui implique divers acteurs doit être soutenue pour renforcer la coopération au développement par tous les agents de développement y compris les PTF et le Gouvernement, par des politiques et des mesures concrètes bien définies, ciblées et orientées. Dans ce contexte, les interventions et mesures des uns et autres doivent être planifiées et gérées de manière rationnelle pour plus d'efficacité et d'efficience dans la coopération au développement. Les mécanismes visant à améliorer et à rendre accessibles et transparents les informations et données, à l'échelle nationale, les connaissances, les appuis financiers et techniques, ainsi que le renforcement des capacités, revêtent également un caractère essentiel. Ce mécanisme sera fondé sur une collaboration multipartite entre le gouvernement, la société civile, le secteur privé, les milieux scientifiques, les PTF et d'autres acteurs. Ceci paraît important et fondamental du fait que la nature des appuis financiers est différente ainsi que les modes de financement du développement et varient tous d'un partenaire à l'autre, selon leur mandat et les priorités des Etats bénéficiaires.

Dans cette dynamique, et soucieux de la concrétisation des ambitions de cet agenda pour les pays, eu égard à leur engagement depuis le processus de son élaboration et de son adoption sur la base des compromis sous-jacents, une coordination et un suivi rigoureux des interventions s'avèrent nécessaire et indispensable pour mesurer les progrès enregistrés chaque année pour s'assurer de la marche vers les cibles prioritaires retenues.

Le présent rapport répond à cette exigence et s'inscrit dans le cadre de la préparation du Bénin au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) édition 2018. Il présente une synthèse de la cartographie des interventions des acteurs notamment des PTF et des Organisations de la Société Civile (OSC) fin d'apprécier la coopération de manière globale et selon des domaines thématiques pour la réalisation des objectifs de développement durable. Tous les acteurs sont sollicités pour une participation active afin d'apporter leur contribution dans leurs domaines de compétence respectifs et selon leur mandat. Cette cartographie facilitera de déceler les interactions entre eux, la mise en relation des parties prenantes et la création de réseaux entre eux selon leurs domaines de convergence et des partenariats multipartites.

Le rapport est structuré en cinq parties. La première, situe le cadre général de l'étude, la deuxième, met l'accent sur les priorités du Bénin en matière de mise en œuvre des ODD, ensuite la troisième et la quatrième parties retracent respectivement les interventions des PTF et celles des OSC en la matière et enfin la dernière, expose les leçons apprises et les recommandations.

A NE PAS DIFFUSER

PREMIERE PARTIE :
CADRE GENERAL DE L'ETUDE

I. CADRE GENERAL DE L'ETUDE

1.1.Contexte et justification

Le Bénin comme l'ensemble de la communauté internationale a adopté en septembre 2015, l'agenda 2030 composé de 17 Objectifs de Développement Durable assortis de 169 cibles en vue de faire face aux nouveaux défis sur le chantier du développement et la réalisation d'une meilleure condition de vie aux populations. Cet ensemble d'objectifs universels a été élaboré en vue de relever les défis urgents auxquels le monde est confronté aux plans écologique, politique et économique. Selon la déclaration de la 70^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, les objectifs et les cibles de développement durable sont intégrés et indissociables. Ils sont par essence globaux et applicables universellement, compte tenu des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays et dans le respect des priorités et politiques nationales. S'il est vrai que l'ensemble des cibles définis visent un idéal mondial, il revient à chaque Etat de fixer ses propres priorités et de décider de la manière dont ces aspirations et cibles devront être prises en compte par les mécanismes nationaux de planification pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités.

A cet effet, le Ministère du Plan et du Développement en collaboration avec tous les autres Ministères, à travers la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD, avec l'appui du PNUD a engagé le processus participatif et inclusif de contextualisation et de priorisation des 169 cibles, des dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable compte tenu des enjeux de leur opérationnalisation pour le Bénin. Ce processus a conduit à l'élaboration du rapport de priorisation des ODD qui a retenu 49 cibles prioritaires autres les cibles de mise en œuvre correspondant à 80 indicateurs du document mondial des ODD, et 168 indicateurs après les travaux de contextualisation. Dans le contexte multi-acteurs de mise en œuvre des ODD où tout le monde compte, l'atteinte des ODD demande une synergie d'actions et une planification opérationnelle dans tous les domaines. Pour donc capitaliser les actions de développement durable réalisées dans notre pays, il est important de mieux cibler les acteurs intervenants sur des cibles et objectifs précis des ODD afin d'assurer une bonne répartition des ressources en faveur de l'ensemble des cibles prioritaires du Bénin.

La DGCS-ODD avec l'appui technique et financier du projet Appui Conseil Macro-Economique pour la Réduction de la Pauvreté de la GIZ (ACMERP-GIZ) a initié la présente

étude sur la cartographie des acteurs notamment des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et des Organisations de la Société Civile (OSC) pour mieux orienter les appuis et coordonner davantage l'opérationnalisation des ODD au Bénin. Elle permettra à la Direction Générale d'avoir une vue panoramique sur les activités de l'ensemble des parties prenantes, de leurs domaines, de leurs zones d'intervention et des cibles de prédilection.

1.2. Objectif

L'objectif général poursuivi par cette cartographie est d'apprécier la répartition des interventions des PTF et des OSC sur les cibles prioritaires des ODD au Bénin.

De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ identifier la couverture des cibles prioritaires ODD par PTF ;
- ✓ analyser pour faire ressortir les domaines ODD et cibles de concentration des interventions des PTF ;
- ✓ faire le mapping de l'ensemble des OSC par domaine d'intervention ainsi que les cibles prioritaires concernées, en prenant en compte les travaux déjà réalisés au niveau de la Maison de la société civile ;
- ✓ faire des propositions pour une meilleure répartition du financement des PTF sur les cibles prioritaires et par zone d'intervention ;
- ✓ envisager des perspectives à court, moyen et long termes pour mieux impulser les contributions des OSC et PTF à l'opérationnalisation des ODD au Bénin.

1.3. Résultats

En termes de résultat, il est attendu de cette étude :

- ✓ la couverture des cibles prioritaires ODD par PTF et OSC est identifiée et connue ;
- ✓ les domaines, ODD et cibles de concentration des interventions des PTF sont connus ;
- ✓ le mapping de l'ensemble des OSC par domaine d'intervention ainsi que les cibles prioritaires impactées est réalisé ;
- ✓ des propositions pour une meilleure répartition du financement des PTF sur les cibles prioritaires et par zone d'intervention sont faites ;
- ✓ les perspectives à court, moyen et long termes pour mieux impulser les contributions des OSC et PTF à l'opérationnalisation des ODD au Bénin sont cernées.

1.4.Démarche méthodologique

La démarche méthodologique suivie pour l'exécution de la mission est structurée en six (06) phases : (i) la phase préparatoire, (ii) la revue documentaire, (iii) la Collecte de données, (iv) le traitement et l'analyse des données, (v) l'élaboration du rapport, (vi) les réunions techniques et la validation du document.

Phase préparatoire

Plusieurs séances dont celle de cadrage avec les parties prenantes notamment l'équipe de la DGCS-ODD et le projet ACMERP-GIZ ont été organisées. Elles ont permis d'harmoniser les points de vue sur la compréhension des termes de référence et de préciser les attentes réciproques des différentes parties. Aussi, ont-elles constitué l'occasion de valider la liste des PTF et autres acteurs ou personnes ressources à consulter ainsi que les dispositions pratiques nécessaires au bon déroulement de la mission.

Revue documentaire

Elle a consisté à la revue et à l'exploration de la documentation recueillie par les consultants auprès des commanditaires et du cabinet ; ainsi que les sites web appropriés. Ces documents concernent notamment l'agenda 2030, le rapport de priorisation des cibles ODD au Bénin et tous les documents y relatifs, les PTF, les OSC, leurs domaines d'intervention et mode de financement, les protocoles d'accord, le financement du développement, le rapport de la mission de collecte et de traitement des données relatives aux conventions de prêts et de dons obtenus par le Bénin de 2000 à 2016 réalisée par l'UGR, le rapport du mapping des associations, mouvements et institutions de jeunes et de jeunesse au Bénin réalisé par l'OCJ et le document de Stratégie de Mobilisation de l'Aide Pour le Commerce (SMAPC) au Bénin réalisé par le Ministère de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises (MICPME-2016). Les consultants sur la base de l'appréciation de la masse et de la qualité des informations extraites ont identifié ensuite celles à rechercher sur le terrain à titre de complément en vue d'atteindre les objectifs de la mission.

Collecte des données

Elle a démarré par l'élaboration d'un questionnaire validé par tous les commanditaires de la mission qui fut transmis à toutes les parties prenantes pour être renseigné. Les données sont collectées au niveau des PTF et les ONG internationales. Dans la pratique, cette phase a

bénéficié du soutien de la DGCS-ODD qui a assuré une première collecte directe au niveau des PTF et des Ministères Sectoriels. L'équipe de Consultants a donc exploité les éléments de cette pré-collecte. Aussi, des lettres de mission pour les consultants et des courriers à l'endroit de cinquante (50) acteurs (PTF et ONG internationales) ont été mis à contribution pour faciliter la collecte de données. Cette collecte a été assurée par les consultants eux-mêmes directement auprès des acteurs ciblés conformément à la liste établie. Ces acteurs ont fait l'objet d'entretien sur place au sein de leurs structures ou d'échanges téléphoniques ou encore de courriel sur la base des guides élaborés à cet effet.

Quant au volet OSC, la mission a exploité les informations de la base de données issue de la mission de cartographie des OSC commanditée par la Maison de la Société Civile (MdSC). Cependant, elle comporte la limite de ne pas prendre en compte les cibles des ODD.

Traitement et analyse des données

Une fois les données collectées et synthétisées, elles ont été analysées et traitées pour ressortir les grandes tendances et les constats qui s'en dégagent. Les outils d'analyse et de traitement de données appropriées ont été mis à contribution pour affiner les informations issues des données collectées.

Elaboration du rapport

Elle a consisté à approfondir l'analyse et finaliser le rapport de la mission y compris la cartographie des interventions. Plusieurs réunions techniques ont été organisées à chaque étape avec les commanditaires pour prendre en compte les attentes de ces derniers. Un atelier technique d'enrichissement de la première version du rapport a été organisé les 22 et 23 mai 2018 à Diaspora hôtel de Ouidah. Cette rencontre a regroupé certains acteurs clés : la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD (DGCS-ODD), le programme d'Appui Conseil Macro-Economique pour la Réduction de la Pauvreté de la GIZ (ACMERP-GIZ), la Direction Générale du Financement du Développement (DGFD), l'Observatoire du Changement Social (OCS), la Direction des Organisations Internationales (DOI), l'Association Nationales des Communes du Bénin (ANCB) et l'équipe des consultants.

1.5. Difficultés rencontrées

Cette mission n'a pu être réalisée sans quelques difficultés. La principale est liée au délai extrêmement court accordé pour sa réalisation. Cette situation nous a contraints à confiner sur

de courtes périodes les différentes phases. A cette difficulté s'est ajoutée celle liée à la faible réactivité des PTF sur les retours attendus des outils de collecte distribués. Ceci n'a donc pas permis d'intégrer dans le présent rapport toutes les informations attendues des PTF.

Enfin, la dernière difficulté fut celle liée à la base de données des OSC exploitée à partir de la mission de mapping des OSC. Cette base s'étant limitée du niveau ODD sans descendre aux cibles.

A NE PAS DIFFUSER

A NE PAS DIFFUSER

DEUXIEME PARTIE :

**PROCESSUS DE PRIORISATION DES ODD ET PRINCIPAUX
RESULTATS**

II. PROCESSUS DE PRIORISATION DES ODD ET PRINCIPAUX RESULTATS

2.1.Processus de priorisation des ODD

En application de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale de l'ONU le 25 septembre 2015 sur l'agenda 2030, le Bénin a procédé à la priorisation des cibles ODD courant l'année 2017. Cet exercice a été fait à la suite d'une série d'actions initiées au Bénin dont les plus importantes concernent : (i) l'appropriation de la connaissance sur les ODD et des méthodologies de priorisation des cibles, (ii) la création des quatre groupes thématiques et (iii) la revue du cadre de planification du pays. La phase d'appropriation a permis de faciliter l'information, l'éducation et la communication sur l'Agenda 2030 au niveau des parties prenantes. L'étape suivante a permis la mise en place des quatre groupes thématiques que sont le cadre social : ODD 1 à 6, le cadre Economique: ODD 7 à 11, le cadre Environnemental: ODD 12 à 15 et le cadre Institutionnel: ODD 16. La dernière a permis de passer en revue les quarante-sept (47) documents de planification nationale et sectorielle qui constituent le référentiel en matière de planification du développement pour le pays. A partir de ce cadre de planification existant, un ensemble de vingt-deux (22) domaines nationaux prioritaires a été définis.

Le processus a été participatif et inclusif impliquant toutes les parties prenantes notamment les acteurs de la chaîne de planification et de programmation des ministères, des Organisations de la Société Civiles (OSC), de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

L'outil d'analyse rapide intégrée (RIA) utilisé pour ce faire, a permis d'évaluer le niveau d'alignement des documents énumérés supra sur les Objectifs de Développement Durable. Il est développé par le Bureau d'Appui aux Politiques et programmes du PNUD (BPPS) en contribution au processus d'opérationnalisation et de contextualisation des ODD. Il consiste en une analyse comparative des politiques et des stratégies nationales suivant les cibles ODD. L'outil a permis de réaliser la cartographie des objectifs, des politiques et des stratégies de développement national ou sectoriel en relation avec les objectifs, les cibles et les indicateurs des ODD. Il se base sur deux matrices appelées RIA 1 et RIA 2.

A la suite de l'analyse intégrée rapide, un package de cibles nationales à prioriser dans les stratégies nationales et sectorielles a été défini à partir de la matrice de priorisation. A cet effet les cent cinq (105) cibles candidates à la priorisation sont passées sous le prisme de différents critères sélectifs et filtres qui définissent les contraintes et les priorités nationales au regard de leur pertinence, leur degré de priorité et la qualité des données statistiques devant les apprécier.

2.2.Principaux résultats

Le processus a permis de retenir un ensemble de quarante-neuf (49) cibles définies prioritaires pour le Bénin. Ces cibles peuvent être classées en deux catégories. D'une part, celles retenues après passage des trois (03) filtres de la matrice de priorisation. Elles sont au nombre de trente-huit (38). D'autres part, celles que le pays a retenues comme prioritaires compte tenu de ses priorités nationales. Ces cibles sont au nombre de onze (11). A ces cibles 49 cibles prioritaires au niveau national, s'ajoutent les 19 cibles de l'ODD 17 déclarées prioritaires pour tous les pays. Ce package de 68 cibles ainsi retenues prioritaires en dehors des cibles de mise en œuvre est réparti dans le tableau qui suit :

Tableau N°1 : Cibles prioritaires par ODD

ODD	CIBLES PRIORITAIRES PAR ODD
CADRE SOCIAL : CAPITAL HUMAIN	
1. Pas de pauvreté	1.2. D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion des hommes, femmes et enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales.
	1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient
	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance.
2. Faim Zéro	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles.
	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.
3. Bonne santé et bien-être	3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.

ODD	CIBLES PRIORITAIRES PAR ODD
	3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus. 3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles. 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être 3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux
4. Education de qualité	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile. 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat. 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
5. Egalité entre les sexes	5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles. 5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.
6. Eau propre et Assainissement	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable. 6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable. 6.4 D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau 6.5 D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.
CADRE ECONOMIQUE : CROISSANCE FORTE ET INCLUSIVE	
7. Energie propre et d'un coût abordable	7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.
8. Travail décent et croissance économique	8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micros entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers. 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale. 8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.
	9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontalière, pour favoriser le développement économique et

ODD	CIBLES PRIORITAIRES PAR ODD
9. Industrie, Innovation et Infrastructures	le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.
	9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.
	9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030
10. Inégalités réduites	10.1 D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.
	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.
	10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.
11. Villes et communautés durables	11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis
	11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.
	11.5 D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.
CADRE ENVIRONNEMENTAL : ENVIRONNEMENT	
12. Consommation et production responsables	12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
	12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.
	12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.
	12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.
13. Mesures relatives à lutte contre les changements climatiques	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
14. Vie aquatique	14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans.
	14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles.
15. Vie terrestre	15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.

ODD	CIBLES PRIORITAIRES PAR ODD
	15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial. 15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols.
CADRE INSTITUTIONNEL : PAIX	
16. Paix, justice et Institutions efficaces	16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.
	16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice.
	16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.
	16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
	16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.
17. Partenariat pour la réalisation des ODD	17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes
	17.2 Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15 % et 0,20 % à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés
	17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement
	17.4 Aider les pays en développement à assurer la viabilité à long terme de leur dette au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allègement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés
	17.5 Adopter et mettre en oeuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés
	17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies
	17.7 Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord
	17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications
	17.9 Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire
	17.10 Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement

	17.11 Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020
	17.12 Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et sans contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés
	17.13 Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques
	17.14 Renforcer la cohérence des politiques de développement durable
	17.15 Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable
	17.16 Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, atteindre les objectifs de développement durable
	17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière
	17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays
	17.19 D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement

Source : DGCS-ODD, 2017

A NE PAS DIFFUSER

TROISIEME PARTIE :

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET ODD AU BENIN

III. PTF et ODD au Bénin

3.1.Présence des PTF au Bénin

Le Bénin entretient d'excellentes relations de coopération avec ses différents partenaires techniques et financiers. Cette coopération se consolide au fil des années et s'illustrent à travers la signature de nombreux accords de coopération pour la mobilisation de ressources pour le financement de son développement. Les ressources extérieures occupent une place importante dans le financement du développement. Ces ressources proviennent de trois grands groupes de partenaires que sont les Bilatéraux, les Multilatéraux et les Organisations Non Gouvernementales internationales.

Tableau N°2 : liste des principaux PTF par catégorie

Bilatéraux	Multilatéraux	ONG Internationales
Pays Bas	BM	Aide et Action (International)
Belgique	UE	Terre des Hommes
Chine	BADEA	Bornefonden Bénin/Togo
France/AFD	BAD	Care - Bénin /TOGO
Allemagne	FMI	Catholic Relief Service (CRS)
Italie	FIDA	EDUCO
Koweït	BID	Helvetas
Japon	Fonds Nordiques	Handicap International
Danemark	Fonds Opep	Oxafam au Bénin
Inde	Fonds Kowétien	Plan International Bénin (PIB)
Suisse	FONDS D'ABU DAHABI	SNV Bénin
USA	FAO	Croix Rouge Néerlandaise
Royaume-Uni	IDA	WORLD EDUCATION
Canada	PNUD	WE WORLD
Brésil	UNEP	Hunger Project
Afrique du sud	UNEP	CUSO
Qatar	HCR	Médecins du Monde
Iran	UNICEF	PROTOS
Arabie Saoudite	PAM	Swiss contact.
	OMS	
	ONISIDA	
	BOAD	
	FONDS Mondial	

Source : Données Collectées, Mai 2018

Tableau N°3 : Liste des PTF dont les informations ont été traitées dans ce rapport

Bilatéraux	Multilatéraux	ONG Internationales
AFD	IDA	MCDI
MCA	BID	SNV
ENABAL	BIDC	HELVETAS
BRESIL	BIT	TERRE DES HOMMES
CHINE	BM	PLAN INTERNATIONAL
FRANCE	BOAD	
JAPON	BANQUES COMMERCIALES	
KOWEIT	BEI	
NORVEGE	BAD	
PAYS BAS	FAO	
USAID	FED	
SUISSE	FIDA	
GIZ	HCR	
JICA	FEM	
KFW	OMS	
	PAM	
	PNUD	
	UE	
	UEMOA	
	UNESCO	
	UNFPA	
	UNICEF	
	BADEA	
	GEF	
	OPEP	
	ONUSIDA	
	EXIMBANK DE CHINE	
15	27	5

Source : Données Collectées, Mai 2018

Dans le cadre de cette étude, quarante-sept (47) Partenaires Techniques et Financiers ont été répertoriés dans le financement direct ou indirect des projets concourant à la réalisation des ODD au Bénin. Selon leur catégorie, on note 27 multilatéraux et 15 bilatéraux et 05 ONG internationales.

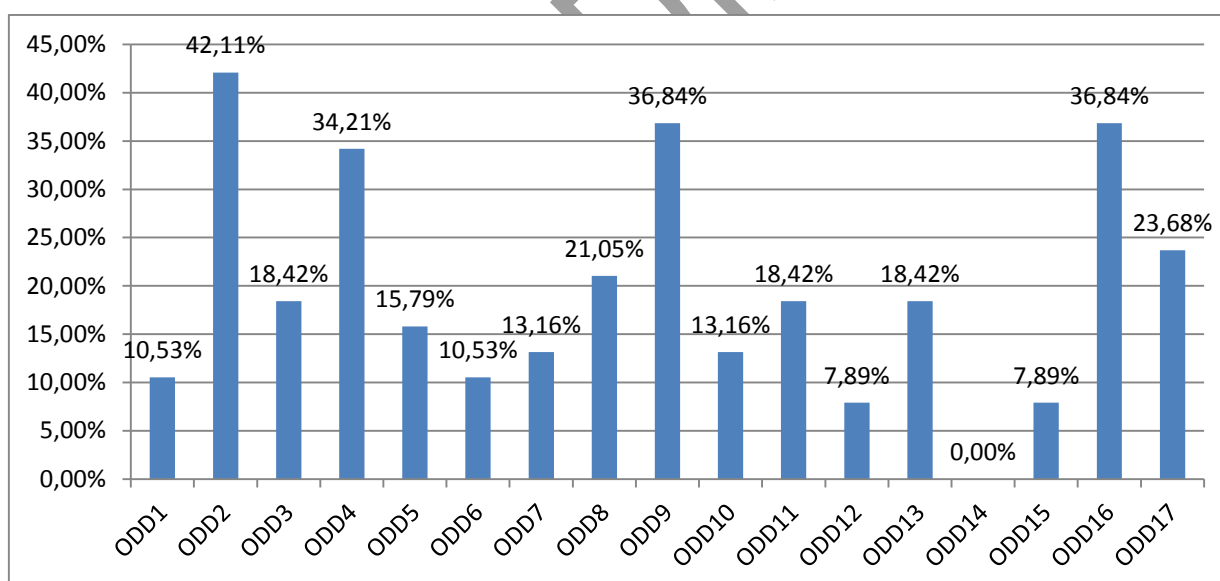
3.2. Interventions des PTF en lien avec les ODD

Il ressort des données collectées que la quasi-totalité des ODD bénéficient d'interventions des PTF. Néanmoins, la part des PTF est plus importante pour quatre (4) ODD (éducation de qualité). En effet, plus d'un tiers des PTF interviennent dans la mise en œuvre de l'ODD 4, l'ODD 2 (faim zéro), l'ODD 9 (industrie, innovations, infrastructure) et l'ODD 16 (paix justice et institutions efficaces). La coordination des PTF pour la mise en œuvre de ces quatre (4) ODD peut donc constituer un défi.

Cependant, l'ODD 14 : « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable » semble ne bénéficier d'aucune intervention. Au regard du contenu de cet objectif, il devra faire l'objet d'une attention particulière.

Enfin convient-il d'ajouter que le maximum des PTF, soit 42,11% sont concentrés sur l'ODD2.

Graphique 1 : Part des PTF intervenant dans chaque ODD



Source : Données Collectées, Mai 2018

Tableau N° 4 : Nombre de PTF multilatéraux (hors agences du Système des Nations unies) par ODD

ODD	BANQUES COMMERCIALES	BEI	BID	BIDC	BOAD	EXIMBANK DE CHINE	FED	FEM	GEF	IDA	BAD	BADEA	OPEP	UE	UEMOA
1. Pas de pauvreté	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
2. Faim Zéro	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0
3. Bonne santé et bien-être	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4. Education de qualité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5. Egalité entre les sexes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6. Eau propre et Assainissement	1	1	1	0	1	1	0	0	0	1	1	0	0	1	0
7. Energie propre et d'un coût abordable	0	1	1	1	1	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0
8. Travail décent et croissance économique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
9. Industrie, Innovation et Infrastructures	1	0	1	1	1	0	1	0	0	1	1	1	1	1	0
10. Inégalités réduites	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11. Villes et communautés durables	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
12. Consommation et production responsables	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
13. Mesures relatives à lutte contre les changements climatiques	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
14. Vie aquatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15. Vie terrestre	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16. Paix, justice et Institutions efficaces	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
17. Renforcement des moyens pour mise en œuvre du partenariat mondial ODD	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0

Les PTF multilatéraux (hors agences des Nations unies) interviennent dans 12 ODD sur 17 et particulièrement dans l'ODD 9 avec 10 PTF sur 15, ODD 6 avec 8 PTF sur 15 et l'ODD 7 avec 7 PTF sur 15. L'Union Européenne intervient sur 6 ODD, la BOAD sur 05 ODD, la BAD, FEM et BID sur 4 ODD tandis que les autres PTF multilatéraux sont généralement spécialisés sur 1 à 3 ODD.

Tableau N°5 : Nombre de PTF multilatéraux (agences du système des Nations unies) par ODD

ODD	BIT	BM	FAO	FIDA	HCR	OMS	ONUSIDA	PAM	PNUD	UNESCO	UNFPA	UNICEF
1. Pas de pauvreté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2. Faim Zéro	0	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	1
3. Bonne santé et bien-être	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0
4. Education de qualité	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	1	1
5. Egalité entre les sexes	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	1	1
6. Eau propre et Assainissement	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7. Energie propre et d'un coût abordable	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
8. Travail décent et croissance économique	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0
9. Industrie, Innovation et Infrastructures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10. Inégalités réduites	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	1
11. Villes et communautés durables	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
12. Consommation et production responsables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13. Mesures relatives à lutte contre les changements climatiques	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
14. Vie aquatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15. Vie terrestre	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	1	1
16. Paix, justice et Institutions efficaces	0	1	0	0	1	1	0	0	1	1	1	1
17. Renforcement des moyens pour mise en œuvre du partenariat mondial ODD	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	1	1

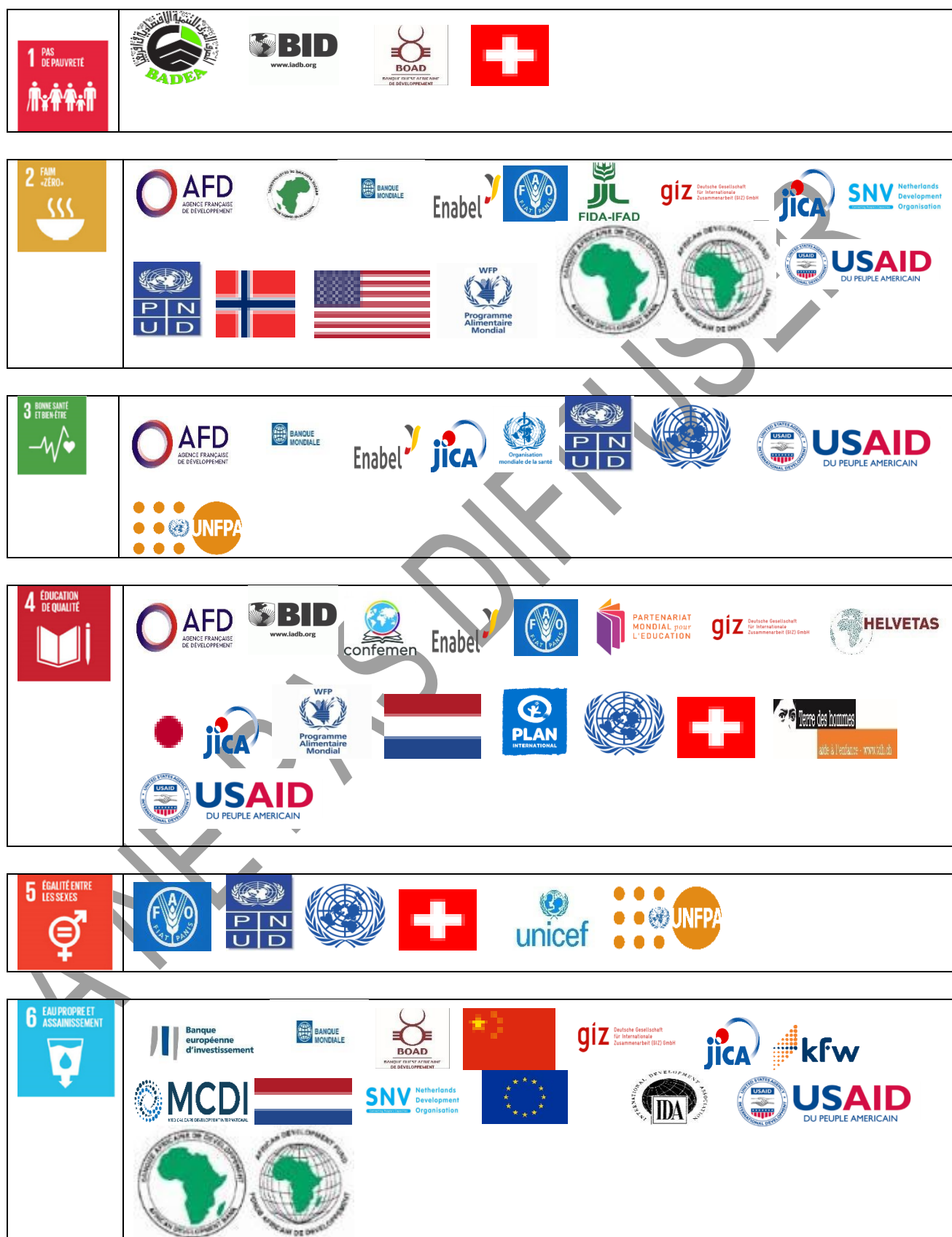
Les agences des Nations unies interviennent dans 13 ODD sur 17, en particulier dans les ODD 2 (8 agences sur 12), l'ODD 16 (7 agences sur 12), l'ODD 5, l'ODD 10 et l'ODD 17 (5 agences sur 12). Un effort de coordination particulier doit donc être effectué pour ces ODD. La BM intervient sur 11 ODD, suivi du PNUD avec 09 ODD, de l'UNFPA avec 8 ODD, de l'UNICEF avec 7 ODD et de la FAO avec 6 ODD. Les autres agences interviennent chacune sur 1 à 4 ODD.

Tableau N°6 : Nombre de PTF bilatéraux par ODD

ODD	AFD	MCA	BRESIL	CHINE	France	GIZ	JAPON	KOWEIT	NORVEGE	PAYS BAS	SUISSE	USAID	ENABEL	JICA	KFW
1. Pas de pauvreté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
2. Faim Zéro	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0
3. Bonne santé et bien-être	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
4. Education de qualité	1	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1	1	1	1	0
5. Egalité entre les sexes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
6. Eau propre et Assainissement	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	1
7. Energie propre et d'un coût abordable	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8. Travail décent et croissance économique	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	0	0
9. Industrie, Innovation et Infrastructures	0	0	1	1	0	0	0	1	0	1	1	0	0	1	1
10. Inégalités réduites	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11. Villes et communautés durables	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
12. Consommation et production responsables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0
13. Mesures relatives à lutte contre les changements climatiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14. Vie aquatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15. Vie terrestre	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16. Paix, justice et Institutions efficaces	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0
17. Renforcement des moyens pour mise en œuvre du partenariat mondial ODD	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	1	1	0

Les partenaires bilatéraux interviennent plus sur l'ODD 4 (8 PTF sur 15), suivi de l'ODD 2 et l'ODD 9 (6 PTF sur 15), de l'ODD 8 et l'ODD 17 (5 PTF sur 15). La Suisse intervient sur 8 ODD, suivi de la GIZ et l'USAID (7 ODD), de la JICA (06 ODD) et l'ENABEL (5 ODD). Les autres PTF couvrent entre 1 à 3 ODD. Il convient de noter que le Japon et les Etats-Unis interviennent via l'USAID, l'Allemagne via la GIZ et le KFW et la France et les Pays-Bas via respectivement l'AFD et la SNV.

Graphique 2 : Positionnement des PTF par ODD



7 ENERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	          
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	           
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	               
10 INÉGALITÉS REDUITES 	    
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	    
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	   
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	    
14 VIE AQUATIQUE 	AUCUN PTF SUR CET ODD
15 VIE TERRESTRE 	    



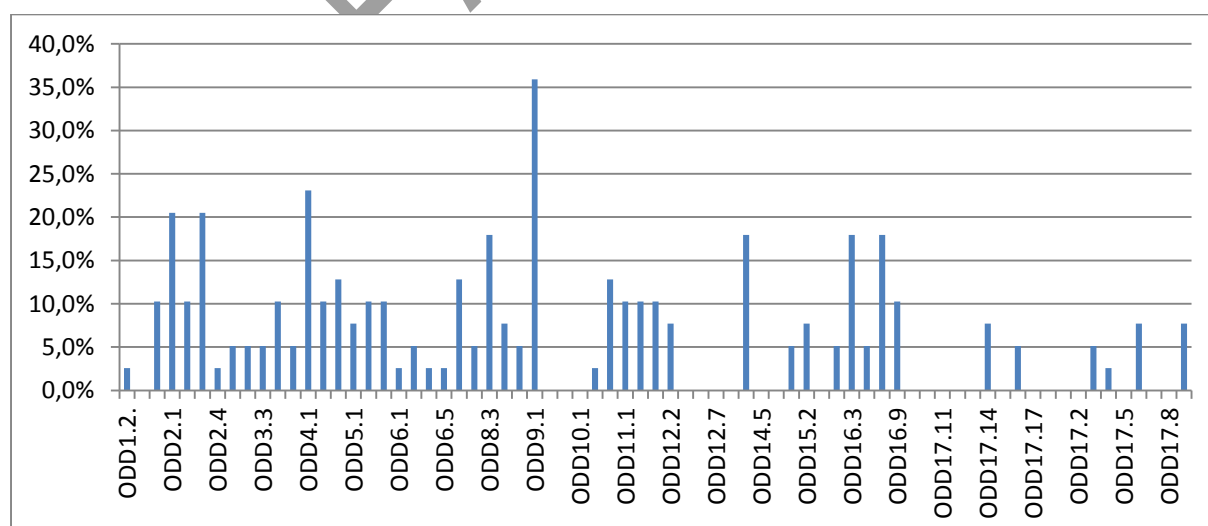
Source : Données Collectées, Mai 2018

3.3. Intervention des PTF en lien avec les cibles ODD prioritaires

Si l'appréciation des activités mises en œuvre montre une couverture quasi satisfaisante des ODD, la prise en compte des cibles prioritaires révèle tout une autre réalité en terme de complétude des actions pour satisfaire l'ensemble de exigences de l'agenda 2030. L'analyse a porté sur 68 cibles prioritaires (49 cibles priorisées et les 19 cibles de l'ODD 17).

Le graphique n°3 ci-dessous révèle que quarante-sept cibles (47) cibles prioritaires sont prises en compte par les interventions des PTF.

Graphique 3 : Interventions des PTF par cible ODD



Source : Données Collectées, Mai 2018

On note donc une forte concentration des interventions sur la cible 9.1 et les cibles 2.1, 4.1 et 16.3 sont moyennement impactées par les interventions des PTF.

Il se dégage alors 21 cibles non prises en compte par les interventions des PTF. Le détail desdites cibles se présente dans le tableau ci-dessous :

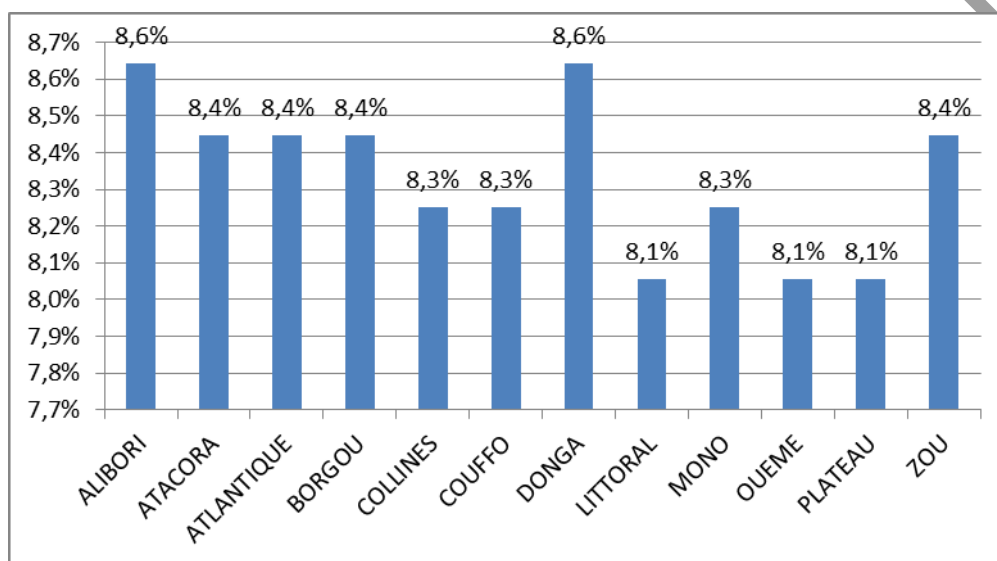
Tableau N°7 : Liste des 21 cibles non prises en compte par les PTF

Cibles ODD priorisées	Intitulé
ODD1.3	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient
ODD9.2	Nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés
ODD9.5	Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.
ODD10.1	D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.
ODD12.5	D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.
ODD12.7	Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales
ODD12.8	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.
ODD14.2	D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans.
ODD14.5	D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles.
ODD15.3	D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols.
ODD17.1	Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes
ODD17.2	Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15 % et 0,20 % à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés.
ODD17.5	Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés
ODD17.7	Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord

Cette répartition confirme les tendances en termes de poches de pauvreté et les nécessités d'interventions pour les réduire. On pourrait parler de plan d'urgence ou de rattrapage pour certains départements.

Le défi pour la coordination et le suivi des ODD sera d'apprécier le niveau de résilience des départements à forte intervention afin d'orienter les PTF vers les nouvelles zones d'opportunités.

Graphique 4 : Couverture géographique des interventions des PTF



Source : Données Collectées, Mai 2018

Le détail des interventions des PTF par département est décrit dans le tableau ci-après.

Tableau N°8 : Présentation des PTF intervenant par Département

PTF	ALIBORI	ATACORA	ATLANTIQUE	BORGOU	COLLINES	COUFFO	DONGA	LITTORAL	MONO	OUEME	PLATEAU	ZOU
AFD	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
BAD	1	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1
BADEA	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
BANQUES COMMERCIALES	0	0	1		1	1	0	0	1	0	0	1
BEI	0	0	1	1	0	0		1	0		1	0
BID	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
BIDC	0	0	1	1			1	1				
BIT	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
BM	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
BOAD	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
BRESIL	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
CHINE	0	0	1		1	0	0	0	0	0	0	1
CTB	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
EXIMBANK DE CHINE	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
FAO	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
FED	1		1	1				1		1		
FEM	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
FIDA					1		1				1	
FRANCE-DCSD			1									
GEF	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
GIZ	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
HCR		1			1		1					1
IDA-FEM	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

PTF	ALIBORI	ATACORA	ATLANTIQUE	BORGOU	COLLINES	COUFFO	DONGA	LITTORAL	MONO	OUEME	PLATEAU	ZOU
JAPON	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0
JICA	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
KOWEIT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
KWF	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
NORVEGE	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
OMS	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
ONUSIDA	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
OPEP	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PAM	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1
PAYS BAS	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
PNUD	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUISSE	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
UE	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
UEMOA	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
UNESCO	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
UNFPA	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
UNICEF	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
USAID	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Source : Auteurs sur la base des informations collectées, mai 2018

A NE PAS DIFFUSER

QUATRIEME PARTIE :

QUATRIORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE ET ODD AU BÉNIN

IV. OSC ET ODD AU BÉNIN

La société civile est composée d'associations à but non lucratif et apolitique poursuivant des objectifs d'intérêt général. Elle a pour but de défendre et de promouvoir les intérêts des populations. Son mode de fonctionnement est basé sur une prise de décision démocratique.

En République du Bénin, les différentes composantes de la Société Civile sont, aux termes de la « Charte des Organisations de la Société civile », au nombre de sept, à savoir :

- Les Organisations Non Gouvernementales
- Les Organisations Confessionnelles et Religieuses
- Les Chefferies Traditionnelles
- Les Organisations Socioprofessionnelles
- Les Associations
- Les Organisations de Médias
- Les Organisations Syndicales

Aujourd'hui, où la participation de la société civile au processus de mise en œuvre des ODD et de la prise de décision à tous les niveaux devient un impératif, les OSC au Bénin, représentent un large éventail d'organisations et d'acteurs qui participent à la mise en œuvre des ODD. Il y a donc nécessité d'une cohérence globale des actions de ces OSC en vue d'évaluer la contribution de chacune des parties prenantes à la marche vers les ODD.

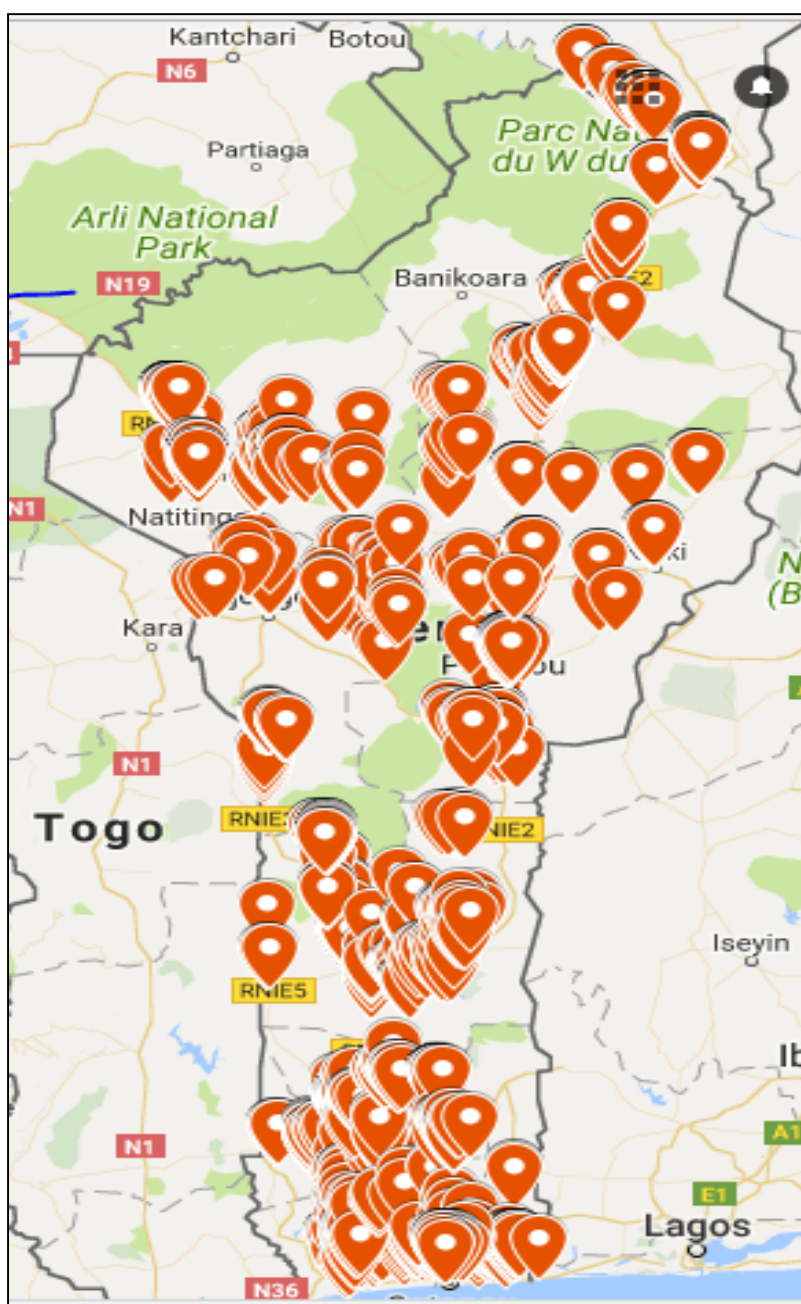
Les actions de ces organisations touchent la quasi-totalité des secteurs de la vie nationale tels que l'éducation formelle et informelle, la santé, l'environnement, la promotion agricole, l'artisanat, l'intermédiation sociale, le renforcement de capacités (la formation), la défense des intérêts des consommateurs, la gestion des conflits, l'aide juridique, la défense des droits humains, la bonne gouvernance, etc.

Dans le cas de l'étude, sont concernées les organisations non gouvernementales, les associations et les Organisations / groupement Socioprofessionnelles.

4.1.Présence des OSC au Bénin

L'analyse des données issues de la cartographie des OSC au Bénin révèle des poches de concentration aussi bien dans la zone méridionale que dans la zone septentrionale ; la zone centre n'en est pas moins pourvue. La carte ci-dessus présente la répartition des OSC enregistrées sur le plan national.

Graphique N°5 : Aperçu global des OSC au plan national



Source : Enquête Mapping des OSC – MSC- 2018

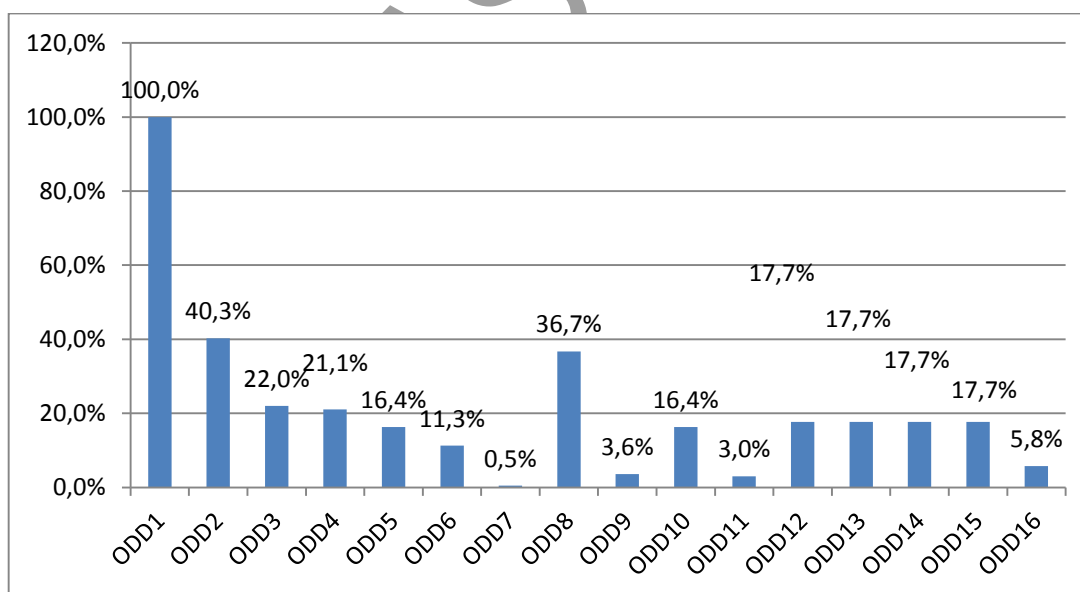
Un effectif de 2813 OSC composé de 1273 (45,3%) Associations, de 834 (29,6%) Groupements socioprofessionnels et de 706 (25,1%) ONG a été enregistré lors de la mission de cartographie des OSC.

4.2. Les OSC et les Objectifs du Développement Durable (ODD)

L'analyse des résultats de l'étude portant sur le mapping des organisations de la société civile (OSC) réalisée par la Maison de la Société Civile en 2018, les actions (domaines d'intervention déclarés par les organisations interviewées) fait ressortir que , fait la totalité des OSC (100%) ont déclaré qu'ils interviennent pour l'atteinte de l'ODD1 ; 40,3% sont sur l'ODD2 ; 36,7% mènent des actions pour l'atteinte de l'ODD8 ; 22% des OSC sont sur l'ODD3. et D'autres ODD mobilisent très peu l'intérêt de la part des OSC. Il s'agit notamment des ODD16, 9, 11 et 7.

Recommandation : Développer une synergie d'action à tous les niveaux (local et national) entre les OSC et les PTF qui intervient sur le même ODD (voir cible).

Graphique N°6 : Répartition des OSC selon les ODD sur le plan national



Source : Enquête Mapping des OSC - 2018

Notons que les résultats de l'étude ci-contre, ne permettent pas de faire une analyse des PTF en lien avec les ODD. Toutefois ils permettent de conclure que globalement 395

OSC sur 2813 (14,0%) enquêtées ont déclaré avoir bénéficié des appuis de partenaires internationaux.

A NE PAS DIFFUSER

4.3. Les ONG internationales et ODD au Bénin

Plusieurs ONG internationales existent dans notre pays. Ces organisations participent directement ou indirectement aux actions de développement économique et social. Elles sont ainsi, des acteurs indispensables et contribuent à l'atteinte ODD.

Dans le cadre de cette étude, seules les données de cinq ONG internationales sont disponibles et ont été prises en compte. Il s'agit de : SNV, HELVETAS, MCDI, PLAN INTERNATIONAL pour l'éducation et TERRE des HOMMES. Ces organisations interviennent sur 06 ODD. Il s'agit des ODD suivants : ODD2, ODD4, ODD6, ODD7, ODD8 et ODD9.

La SNV est celle qui mène plus d'actions principalement pour 06 ODD. Les autres n'interviennent que pour un seul ODD. Le tableau n° 9 ci-dessous présente les ODD par ONG internationale.

Tableau N°9 : Répartition des ODD par ONG internationale

ODD	ONG INTERNATIONALES
ODD2	SNV
ODD4	HELVETAS- PLAN INTERNATIONAL- TERRE HOMMES
ODD6	SNV- MCDI
ODD7	SNV
ODD8	SNV
ODD9	SNV
ODD12	SNV

Source : Données collectées en mai 2018

Toutes les 05 ONG internationales ne mènent pas les actions dans tous les départements de notre pays :

- 02 ONG mènent des actions dans tous les 12 départements de notre pays (Plan International pour l'Education et SNV)

SNV

DEPARTEMENTS	ODD				
ALIBORI	ODD2	ODD6	ODD7	ODD8	ODD9
ATACORA	ODD6	ODD7	ODD8		
ATLANTIQUE	ODD6	ODD7	ODD8		
BORGOU	ODD6	ODD7	ODD8	ODD9	
COLLINES	ODD6	ODD7	ODD8		

COUFFO	ODD6	ODD7	ODD8		
DONGA	ODD6	ODD7	ODD8		
LITTORAL	ODD6	ODD7	ODD8		
COLLINES	ODD6	ODD7	ODD8		
COUFFO	ODD6	ODD7	ODD8		
DONGA	ODD6	ODD7	ODD8		
LITTORAL	ODD6	ODD7	ODD8		
MONO	ODD6	ODD7	ODD8		
OUEME	ODD6	ODD7	ODD8		
PLATEAU	ODD6	ODD7	ODD8		
ZOU	ODD6	ODD7	ODD8		

Source : Données collectées en mai 2018

PLAN INTERNATIONAL

DEPARTEMENTS	ODD	DEPARTEMENTS	ODD
ALIBORI	ODD4	DONGA	ODD4
ATACORA	ODD4	LITTORAL	ODD4
ATLANTIQUE	ODD4	MONO	ODD4
BORGOU	ODD4	OUEME	ODD4
COLLINES	ODD4	PLATEAU	ODD4
COUFFO	ODD4	ZOU	ODD4

Source : Données collectées en mai 2018

- 02 organisations ont des actions dans 2 départements (Helvetas et Terre des hommes) ;

HELVETAS

DEPARTEMENTS	ODD
ALIBORI	ODD4
BORGOU	ODD4

Source : Données collectées en mai 2018

- 01 intervient dans 4 départements (MCDI).

MCDI

DEPARTEMENTS	ODD
ATACORA	ODD6
BORGOU	ODD6
COLLINES	ODD6
DONGA	ODD6

Source : Données collectées en mai 2018

CINQUIEME PARTIE : RECOMMANDATIONS

V. RECOMMANDATIONS

A la lumière des résultats et des observations faites par les parties prenantes, nous formulons les recommandations regroupées comme ci-dessous.

Recommandations pour une meilleure répartition du financement des PTF sur les cibles prioritaires et par zone d'intervention :

- divulguer la liste des priorités du gouvernement en lien avec les ODD et le Programme d'Action du Gouvernement ;
- établir une fiche d'intervention des PTF afin d'éviter les doublons dans les interventions et les éventuels chevauchements entre PTF ;
- au regard de l'évolution des projets et actions phares actuellement en cours il est important que soit lancée une campagne de plaidoyer afin de mobiliser de nouvelles ressources pour de nouveaux cycles de financement dès 2020.
- donner plus de place et d'importance aux collectivités locales dans la planification et l'évaluation de la prise en compte des ODD dans leur localité.

Perspectives à court, moyen et long termes pour mieux impulser les contributions des OSC et PTF à l'opérationnalisation des ODD au Bénin :

- élaborer un cadre de suivi évaluation accessible et mise en ligne pour l'information stratégique des acteurs ;
- actualiser et rendre disponible les informations relatives aux progrès effectués dans le cadre des cibles prioritaires ;
- évaluer les objectifs atteints chaque deux ans avec les points forts et les points faibles pour un repositionnement des interventions.

CONCLUSION

L'exercice sur la cartographie des acteurs notamment des interventions des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et des Organisations de la Société Civile (OSC) sur la mise en œuvre des ODD au Bénin s'est révélé très utile et révélateur des subtilités qui ne sauraient être appréhendées par simple observation ou dans un processus ordinaire de suivi-évaluation. Malgré une couverture acceptable des cibles, et de la quasi-totalité du territoire par les PTF, les ONG Internationales et les OSC, il persiste des proches creuses en termes de cibles à prendre en compte et d'équilibre géographique à combler.

Ce premier exercice, donne donc de la matière aux responsables en charge du suivi et de la coordination des ODD pour lancer le débat encore une fois sur les défis qui restent à relever. Cependant, relever ces défis passe par la mise en place et l'animation d'un espace d'échange d'informations et de dialogue entre d'une part, les PTF entre eux, et d'autre part, entre ces derniers et le gouvernement. A cette étape de la mise en œuvre des ODD, les responsabilités et les rôles tenus par les collectivités locales et les OSC restent à peine perceptibles.

Enfin, l'inscription de cet exercice dans le PTA du Ministère en charge des ODD avec une régularité et une démarche fortement inclusive est fortement recommandée.

ANE PAS DIFFUSER

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence de la mission

1- Contexte et justification

Le Bénin comme l'ensemble de la communauté internationale a adopté en septembre 2015 l'agenda 2030 composé de 17 Objectifs de Développement Durable assortis de 169 cibles en vue de faire face aux nouveaux défis sur le chantier du développement et la réalisation d'une meilleure condition de vie aux populations. Cet ensemble d'objectifs universels a été élaboré en vue de relever les défis urgents auxquels le monde est confronté aux plans écologique, politique et économique. Selon la déclaration de la soixante dixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les objectifs et les cibles de développement durable sont intégrés et indissociables. Ils sont par essence globaux et applicables universellement, compte tenu des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays et dans le respect des priorités et politiques nationales. Si des cibles idéales sont définies à l'échelle mondiale, c'est à chaque État qu'il revient de fixer ses propres cibles au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités. Il appartient donc à chaque État de décider de la manière dont ces aspirations et cibles devront être prises en compte par les mécanismes nationaux de planification et dans les politiques et stratégies nationales.

A cet effet, le Ministère du Plan et du Développement en collaboration avec tous les autres Ministères, à travers la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD, a engagé le processus participatif et inclusif de contextualisation et de priorisation des 169 cibles, des dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable compte tenu des enjeux de leur opérationnalisation pour le Bénin. Ce processus a conduit à l'élaboration du rapport de priorisation des ODD qui a retenu 49 cibles prioritaires correspondant à 80 indicateurs du document mondial des ODD, et 168 indicateurs après les travaux de contextualisation. Dans le contexte multi-acteurs de mise en œuvre des ODD où tout le monde compte, l'atteinte des ODD demande une synergie d'actions et une planification opérationnelle dans tous les domaines. Pour donc capitaliser les actions de développement durable réalisées dans le pays, il est important de mieux cibler les acteurs intervenants sur des cibles et objectifs précis des ODD afin de ratisser large et de ne pas multiplier les doublons en vue d'économiser et d'assurer une bonne répartition des ressources en faveur de l'ensemble des cibles prioritaires du Bénin.

C'est pourquoi, la DGCS-ODD avec l'appui technique et financier de ACMERP-GIZ initie cette étude sur la cartographie des acteurs notamment des Partenaires Techniques et Financiers

(PTF) et des Organisations de la Société Civile (OSC) qui paraît nécessaire pour orienter les appuis et coordonner davantage l'opérationnalisation des ODD au Bénin. Cette étude doit permettre à la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD d'avoir une vue panoramique sur les activités de l'ensemble de ces parties prenantes, leurs domaines, leurs zones d'intervention et les cibles de prédilection.

2- Objectifs

L'objectif général poursuivi par cette cartographie est d'apprécier la répartition des interventions des PTF et des OSC sur les cibles prioritaires des ODD au Bénin.

De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ identifier la couverture des cibles prioritaires ODD par PTF ;
- ✓ analyser pour faire ressortir les domaines, ODD et cibles de concentration des interventions des PTF ;
- ✓ faire le mapping de l'ensemble des OSC par domaine d'intervention ainsi que les cibles prioritaires concernées, en prenant en compte les travaux déjà réalisés au niveau de la Maison de la société civile ;
- ✓ faire des propositions pour une meilleure répartition du financement des PTF sur les cibles prioritaires et par zone d'intervention ;
- ✓ envisager des perspectives à court, moyen et long termes pour mieux impulser les contributions des OSC et PTF à l'opérationnalisation des ODD au Bénin.

3- Résultats attendus

Il est attendu de cette étude :

- ✓ la couverture des cibles prioritaires ODD par PTF et OSC est identifiée et connue ;
- ✓ les domaines, ODD et cibles de concentration des interventions des PTF sont connus ;
- ✓ le mapping de l'ensemble des OSC par domaine d'intervention ainsi que les cibles prioritaires impactées est réalisé ;
- ✓ les perspectives à court, moyen et long termes pour mieux impulser les contributions des OSC et PTF à l'opérationnalisation des ODD au Bénin sont cernées ;

4- Livrables

Il s'agit d'un contrat d'offre : le paiement ne pourra se faire que si le produit attendu est livré.

- ✓ un rapport provisoire en deux (2) exemplaires et en version électronique sur CD Rom
- ✓ un rapport final en deux (02) exemplaires et version électronique sur CD Rom avec des propositions objectives pour une meilleure répartition du financement des PTF sur les cibles prioritaires et par zone d'intervention, rédigé et validé.

Lesdits rapports doivent comporter les grandes lignes énumérer dans les tâches et répondre aux préoccupations soulevées dans le contexte.

5- Méthodologie

La démarche méthodologique suivie pour l'exécution de la mission comprend: (i) la revue documentaire, (ii) la Collecte de données, (iii) le traitement et l'analyse des données, (iv) l'élaboration du rapport, (v) les réunions techniques et la validation du document.

- Revue documentaire :

Il sera organisé plusieurs séances avec la DGCS-ODD, ACMERP, pour préciser les attentes réciproques, valider les listes et documents de référence à prendre en compte pour le bon déroulement de la mission. La durée de cette phase est prévue pour durer trois (03) jours.

- Collecte des données :

Un questionnaire ou un canevas sera transmis à toutes les parties prenantes pour être renseigné. Les données seront collectées au niveau des PTF et des OSC et une synthèse sera faite. La durée probable de collecte de données est de huit (08) jours.

- Traitement et analyse des données :

Une fois les données collectées et synthétisées, elles seront analysées et traitées pour ressortir les grandes tendances, les constats qui s'en dégagent. La durée de traitement des données est prévue pour durer de cinq (04) jours.

- Elaboration du rapport :

Elle consistera à approfondir l'analyse et finaliser le rapport de la mission. La durée prévue pour l'élaboration du rapport est de six (06) jours.

- Réunions techniques et validation du document

Elles seront l'occasion d'échanger avec les parties prenantes sur le contenu du rapport et de faire une pré-validation du document à leur niveau. Les réunions techniques pourront prendre la forme d'un atelier technique d'enrichissement du rapport avant la validation proprement dite du document. A cette validation, il sera invité les responsables des secteurs concernés, les représentants de la société civile, les partenaires techniques et financiers et autres personnes ressources. Les observations issues de cet atelier seront prises en compte par les consultants avant le dépôt du rapport final. Cette phase est prévue pour durer cinq (04) jours.

6- Profil du cabinet

Le cabinet devra démontrer une expérience dans la réalisation d'études dans le domaine de la coopération au développement au Bénin.

Une expérience relative aux objectifs de développement durable serait un atout.

7- Profil des consultants

Le cabinet recruté mettra à disposition une équipe de trois (03) consultants qui seront répartis pour conduire les travaux sur les PTF et les OSC. L'équipe sera dirigée par un chef de mission qui devra justifier d'au moins dix (10) années d'expériences professionnelles pertinentes et d'au moins cinq (05) années pour les deux autres membres de l'équipe : un des experts sera chargé en particulier de la cartographie des PTF tandis que l'autre expert sera chargé de la cartographie des OSC.

Les consultants doivent justifier des compétences requises pour réaliser cette étude couvrant les domaines suivants :

- ✓ Avoir un diplôme d'Ingénieur Statisticien Economiste et/ou Planificateurs/Economiste/Géographe (BAC+5) ou tout diplôme équivalent ;
- ✓ Disposer d'une expérience confirmée en matière de collecte et d'analyse des données.
- ✓ Avoir une bonne expérience en matière de cartographie ou de réalisation d'études sur le développement durable ;

- ✓ Une connaissance approfondie de l'environnement des PTF (pour l'expert en charge de la cartographie des PTF) et des OSC (pour l'expert en charge de la cartographie des OSC) serait un atout ;
- ✓ Une connaissance du contexte/environnement béninois ainsi que du cadre de mise en œuvre des ODD serait également un atout.

Le temps de travail estimé (voir Méthodologie) est de 25 jours pour le chef de mission, 25 jours pour l'expert chargé de la cartographie des PTF et 20 jours pour l'expert en charge de la cartographie des OSC, compte tenu des données qui seront déjà disponibles sur le répertoire des OSC.

8- Tâches et mission du cabinet d'étude

Les principales tâches à exécuter se résument ainsi qu'il suit :

- ✓ faire une réunion de cadrage avec les commanditaires
- ✓ procéder à la revue documentaire ;
- ✓ élaborer les outils méthodologiques de l'étude (guide de focus groupe, guide d'entretien et autres) ;
- ✓ mener le travail de collecte de données sur le terrain ;
- ✓ analyser et traiter les données ;
- ✓ faire le mapping des PTF et des OSC sur toute l'étendue du territoire nationale ;
- ✓ cibler les domaines d'intervention des PTF et des OSC en lien avec les cibles et ODD ;
- ✓ rédiger le draft du rapport et le présenter aux différentes séances de travail sur l'étude ;
- ✓ partager les données d'investigation avec les parties prenantes ;
- ✓ rédiger le rapport provisoire en y incluant les différentes observations issues des séances de travail ;
- ✓ finaliser le rapport après l'atelier de validation

9- Livrables:

Ils sont constitués des éléments suivants :

- ✓ déposer le rapport provisoire de l'étude en deux (2) exemplaires et sur CD. Ce projet fera l'objet d'un atelier technique d'examen et d'affinement par la DGCS-ODD et les parties prenantes ;

- ✓ déposer le rapport final en deux (2) exemplaires et sur CD Rom après prise en compte des observations de l'atelier de validation.

10- Durée de la consultation

La durée totale pour la réalisation de cette étude est estimée à (25) jours ouvrés. Le projet de chronogramme se présente comme suit :

N°	Principales activités	Nombre de Jour
1	Revue documentaire	03jours
2	Collecte des informations sur le terrain	08 jour
3	Analyse et traitement des données	04 jours
4	Rédaction du draft du rapport	06 jours
5	Examen du rapport par le comité technique et de pilotage	2 jours
6	Atelier de validation du rapport et Prise en compte des observations	1jour
7	Finalisation et dépôt du rapport final	1 jour

[illegible]

[illegible]

Annexes 3 : Nombre de PTF (Agences du système des Nations unies) par cible ODD priorisée

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Annexes 4 : Nombre de PTF bilatéraux intervenant par cible ODD priorisé

[illegible]

ODDD	CIBLE	AFD	BRESIL	FRANCE- DCSD	CHINE	GIZ	JAPON	KFW	KOWEIT	NORVEGE	PAYS BAS	SNV	SUISSE	USAID
ODD8	ODD8.9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
ODD9	ODD9.1	0	1	0	1	0	1	1	1	0	1	1	0	0
ODD9	ODD9.2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ODD9	ODD9.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ODD10	ODD10.1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ODD10	ODD10.2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ODD10	ODD10.3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ODD11	ODD11.1	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
ODD11	ODD11.3	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
ODD11	ODD11.5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
ODD12	ODD12.2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ODD12	ODD12.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ODD12	ODD12.7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ODD12	ODD12.8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ODD13	ODD13.1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
ODD14	ODD14.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ODD14	ODD14.2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ODD15	ODD15.1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0

[illegible]

Annexe 5 : Répartition des PTF par cibles prioritaires

Cibles	PTFs	Nombre
1.2	Suisse	1
1.3		
1.4	BADEA, BID,BOAD , Suisse	4
2.1	BM,FAO, OMS, PAM, UNFPA, UNICEF, USAID , Japon	8
2.2	FAO, OMS, PAM, UNICEF	4
2.3	FIDA, PNUD, AFD,SNS, BAD, BM, UE	7
3.1	UNFPA,AFD	2
3.2	AFD, USAID	2
3.3	SNU, USAID	2
3.4	OMS,USAID,BM	3
3.7	UNFPA, USAID	2
4.1	CONFEMEN,PAM,UNICEF,AFD,GIZ, Japon,pays -bas,BID, FCB-PME	9
4.4	BM, AFD ,Japon	3
4.5	FAO,PAM,UNICEF, AFD,USAID	5
5.1	PNUD,UNFPA,UNICEF	3
5.5	FAO,PAM,UNICEF,UNFPA	4
6.1	BM	1
6.2	BM, USAID	2
6.4	Japon	1
6.5	SNV	1
7.1	IDA-FEM,BM, PNUD, AFD, SNV	5
8.2	USAID	1
8.3	OMS,SNU,AFD,SNV,USAID,BAD,BM	7
8.5	BM,AFD,SNV	3
8.9	BM,USAID	2
9.1	AID,BAD,BADEA,BIDC,BOAD,FED,UE,Brésil,Chine,Japon,KFW,Koweït,Pays-Bas,SNV	14
9.2		0
9.5		0
10.1		0
10.2	UNICEF	1
10.3	FAO,PAM,UNFPA,UNICEF	4
11.1	PNUD,AFD, GIZ, Japon	4
11.3	BIDC, BM, AFD,GIZ	4
11.5	BM, PNUD,SNU,GIZ	4
12.2	FAD-FEM,UE, PNUD	3
12.5		0
12.7		0
12.8		0
13.1	PNUD,SNU,AFD,GIZ, IDA-FEM,BM,UE	7
14.2		0

14.5		0
15.1	BM,GIZ	2
15.2	BM,GIZ,IDA-FEM	3
15.3		0
16.2	UNESCO,UNICEF	2
16.3	UNFPA, UNICEF,GIZ,USAID,OMS,UE	6
16.5	BM,PNUD	2
16.6	PNUD,UNFPA,UNICEF,Japon, USAID, AID,UEMOA	7
16.9	HCR,UNICEF,GIZ,Suisse	4
17.1		0
17.2		0
17.3	PNUD,IDA-FEM	2
17.4	PNUD	1
17.5	France-DCSD	1
17.6	BM,USAID,Japon	3
17.7		0
17.8		0
17.9	UNFPA,USAID	2
17.10		0
17.11		0
17.12		0
17.13		0
17.14	GIZ, UNICEF	2
17.15		0
17.16	BM,USAID	2
17.17		0
17.18		0
17.19		